



Région Martinique

DGA EFCS

Ensemble, plus forts, vers l'excellence

MODALITES DE MISE EN PLACE DU SPRO

Demande d'habilitation de la Région
Martinique

Demande d'habilitation de la Région Martinique

- 🔹 Un nouveau pas vers la voie de la responsabilité
- 🔹 Un cadre institutionnel permettant l'adaptation des dispositions et outils élaborés au niveau national en fonction des spécificités et contraintes locales:

- 🔹 Article 73 alinéas 2 et 3 de la Constitution

- 🔹 Articles LO4435-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales

« Le régime législatif et réglementaire applicable dans les collectivités d'outre-mer de l'article [73](#) de la Constitution (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion et, depuis le 31 mars 2011, Mayotte) est celui de la métropole. Il peut faire l'objet d'adaptations. Ces collectivités peuvent également se voir reconnaître le droit de fixer les règles applicables sur leur territoire. »

Demande d'habilitation de la Région Martinique

🔹 Un nouveau pas vers la voie de la responsabilité :

🔹 **3^{ème} habilitation obtenue par la Région Martinique:**

- 🔹 **Habilitation énergie obtenue en 2011:** *Loi n°2011-884 du 27 juillet 2011 relative aux Collectivités territoriales de Guyane et de Martinique*
- 🔹 **Habilitation transport obtenue en 2013:** *Loi n°2013-1029 du 15 novembre 2013 portant diverses dispositions relatives aux Outre-Mer*
- 🔹 **Habilitation formation obtenue en 2014:** *Loi n°2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie locale*

Demande d'habilitation de la Région Martinique

🔹 Un processus impulsé depuis 2013:

21 juin 2013:

5^{ème} Congrès des élus martiniquais

5 mars 2014:

Promulgation de la Loi n°2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale

Janvier 2015:

Création de l'EPA

Demande d'habilitation de la Région Martinique

🔹 Objectif stratégique:

🔹 Mise en œuvre de l'habilitation « OFE » déclinée selon 4 champs spécifiques, dans le cadre de la création de l'EPA:

🔹 Formation : création et gestion du SPRF(art.L31121-2 du Code du travail);

🔹 Orientation: organisation et coordination du SPRO tout au long de la vie;

🔹 Animation et professionnalisation des acteurs de la formation et de l'orientation;

🔹 Articulation Orientation-Formation-Emploi.

Demande d'habilitation de la Région Martinique

🌀 Modalités de mise œuvre :

- 🌀 Recours à l'expertise d'une AMO, pour la maîtrise des processus de mise en œuvre de cette habilitation sur les plans juridique, financier, organisationnel, administratif et qualitatif, dont la mission est:
 - 🌀 De structurer le dispositif de conduite de projet et de négociation avec les parties prenantes, en particulier, les structures du champ OFE, exerçant leur activité dans le périmètre concerné par l'habilitation ;
 - 🌀 D'accompagner la Région Martinique dans la mise en place l'établissement public à caractère administratif tel que défini par l'article 21 de la loi n°2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale selon le scénario-cible retenu ;
 - 🌀 D'accompagner la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM) qui succèdera au conseil régional et au conseil général lors du prochain renouvellement au plus tôt, en mars 2015 dans son éventuelle demande de prorogation de l'habilitation.

Demande d'habilitation de la Région Martinique

🌀 Modalités de mise œuvre :

🌀 Démarche partenariale:

- 🌀 Concertation et information de l'ensemble des acteurs du territoire tout au long du processus dans le cadre de la définition d'une nouvelle gouvernance

Demande d'habilitation de la Région Martinique

Finalités:

- Améliorer l'employabilité des actifs martiniquais par une meilleure coordination des politiques d'orientation, de formation et d'emploi avec les politiques économiques à l'échelle du territoire;
- Améliorer les outils juridico-administratifs pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques actives du marché du travail, efficaces, cohérentes et adaptées au contexte local;
- Positionner la formation professionnelle en tant que levier de compétitivité contribuant à une croissance intelligente, durable et inclusive.



Région Martinique

DGA EFCS

Ensemble, plus forts, vers l'excellence

Merci de votre
attention

